



MODULE 6.1

HUILES ESSENTIELLES, HYDROLATS ET HUILES VÉGÉTALES



Dernière mise à jour : 13/08/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

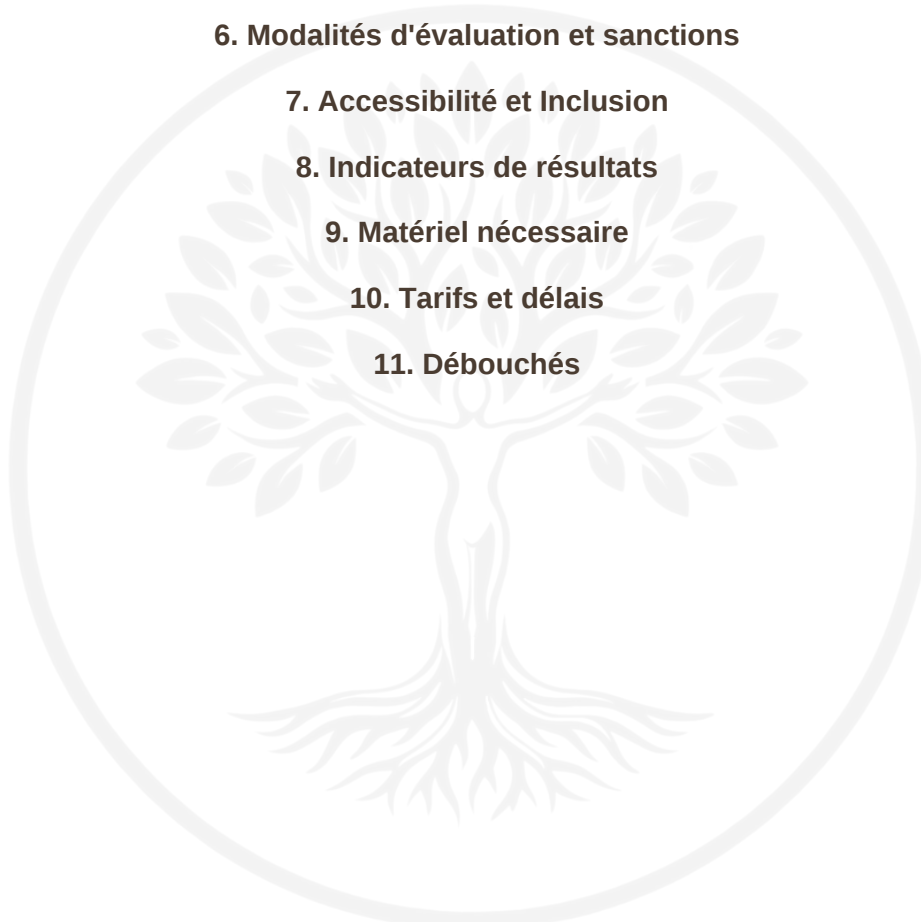
- 1 / 7 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale ou kinésithérapique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

SOMMAIRE

- 1. Informations générales et Équipe**
- 2. Public concerné et prérequis**
- 3. Objectifs, compétences et aptitudes**
- 4. Moyens pédagogiques et techniques**
- 5. Déroulement de la formation**
- 6. Modalités d'évaluation et sanctions**
- 7. Accessibilité et Inclusion**
- 8. Indicateurs de résultats**
- 9. Matériel nécessaire**
- 10. Tarifs et délais**
- 11. Débouchés**



1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Huiles Essentielles, Hydrolats et Huiles Végétales
Code Formation	6.1
Modalité	DISTANCIEL
Format	INDIVIDUEL
Durée totale	2 jours (14 h)
Capacité	1 personne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Alicia Asse : Praticienne en naturopathie, accompagnante psychocorporelle (massage bien-être et fleurs de Bach) et psychopraticienne pour parents et enfants. Spécialiste en parentalité et allaitement, riche d'une expérience de 10 ans en tant qu'auxiliaire de puériculture.

2. Public concerné et prérequis

- Prérequis de connaissances : aucun prérequis en termes d'expérience, de compétences ou de diplômes/certificats préalables.
- Accessible à toute personne majeure disposant des connaissances informatiques suffisantes pour suivre l'enseignement en visioconférence et procéder aux signatures et évaluations numériques.
- Prérequis physiques : aucun prérequis physique spécifique. Toute situation de handicap fera l'objet d'une étude pour aménagements raisonnables.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce module de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés.

Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives aux huiles essentielles, aux hydrolats et aux huiles végétales, aussi bien en termes de préconisations que de bienfaits et de contre-indications.

Les huiles essentielles sont des concentrés de puissance végétale. Cette formation scientifique enseigne leur usage sécuritaire, leur composition biochimique et leurs voies d'application. Le stagiaire devient capable de conseiller des synergies aromatiques personnalisées pour améliorer le bien-être physique et émotionnel de ses clients.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Identifier les propriétés, les chémotypes et les procédés d'extraction des huiles essentielles, végétales et hydrolats afin de sélectionner les produits adéquats.
- Appliquer la législation en vigueur et les règles strictes de sécurité (toxicité, contre-indications, fenêtres thérapeutiques) lors du conseil client.
- Conduire un entretien de conseil en aromathérapie en analysant les besoins du client pour lui proposer une approche personnalisée.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative en direct sur Google Meet.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

Livret de formation numérique comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

JOUR 1 (7h00)

MATIN (3h00)

09h30 : Présentation du stagiaire, de son projet professionnel et du déroulé de la formation

09h45 : Introduction générale

10h00 : Huiles essentielles : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'une huile essentielle, les propriétés, processus d'extraction

10h30 : Dilution, conservation, lecture des étiquettes, liste des chémotypes

11h00 : Pause

11h15 : Choisir ses produits, vente, toxicité et précautions, les pathologies, les fenêtres thérapeutiques, voies d'application

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Les bienfaits des huiles essentielles sur tous les plans

14h15 : Hydrolats : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'un hydrolat, les propriétés, processus d'extraction

15h00 : Pause

15h15 : Conservation, lecture des étiquettes, choisir ses produits, vente, toxicité et précautions

16h00 : Les pathologies, voies d'applications, utilisations, les bienfaits

17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la journée

JOUR 2 (7h00)

MATIN (3h00)

09h30 : Révision de la veille et questions-réponses

09h45 : Huiles végétales : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'une huile végétale, les propriétés et compositions

10h45 : Pause

11h00 : Processus d'extraction, choisir et conserver, lecture des étiquettes, vente, contre-indications et précautions

12h30 : Déjeuner

APRES-MIDI (4h00)

13h30 : Chauffe des huiles, utilisation, voies d'applications, les macérâts, les bienfaits

14h15 : Conseiller et accompagner le client

15h15 : Pause

15h30 : Mise en pratique des entretiens sous forme de jeux de rôles et questions-réponses

16h30 : Évaluation

17h00 : Bilan de fin de formation et questions-réponses

17h30 : Fin de la formation

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation théorique en fin de module. Notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider le module.
- Évaluation pratique en continu sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un critère. 60 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Les sanctions visées sont :

- Attestation (non certifiant au sens de France Compétences) et certificat de réalisation remis en fin de module.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Somasens s'engage pour l'égalité des chances et l'inclusion. Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap, Yoann Fonte, au 06 28 61 57 69 ou par email en amont de votre inscription.

Nous étudierons ensemble, et en toute confidentialité, les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels nécessaires à la bonne réussite de votre parcours. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires experts (RHF, AGEFIPH, Cap Emploi) afin de sécuriser votre apprentissage.

Personnes en situation précaire :

Nous avons à cœur de rendre nos enseignements accessibles. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez nous en faire part. Des solutions d'échelonnement de paiement peuvent être envisagées en interne, et nous pourrions vous orienter vers nos partenaires sociaux, tels que le CCAS de Mouans-Sartoux, pour étudier d'éventuels dispositifs d'aide.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

La formation est un formidable levier de rebond professionnel. Somasens vous accompagne dans vos démarches de reprise d'activité. Nous tenons à votre disposition les devis et programmes nécessaires au montage de vos dossiers de financement, et pouvons faire le lien avec France Travail ou votre conseiller en évolution professionnelle.

8. Indicateurs de résultats

Nouvelle formation au catalogue (pas de données actuellement).

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Un ordinateur (ou tablette) avec webcam et microphone fonctionnels.
- Une connexion internet haut débit.
- Un navigateur web compatible avec Google Meet (type Google Chrome).
- Adobe Acrobat Reader ou équivalent pour la lecture des documents au format PDF.

10. Tarifs et délais

Tarifs en format individuel :

- 700 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 800 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

Modalités de financement :

Pour découvrir vos possibilités de prise en charge (OPCO, FAF, France Travail...) et être accompagné(e) dans vos démarches, veuillez consulter notre catalogue ou notre site internet.

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un revendeur de produits de bien-être...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile ou à distance en visio.



- 7 / 7 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale ou kinésithérapique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.